

aro

Association
région Oron

Jorat - Haute-Broye



Région Oron

Préavis No 3/2005 Soutien au Service d'Entraide familiale du district d'Oron et Forel Lx (SEF)

1. Préambule

Le Service des Mamans de Jour (SMJ) mis en place en 1994 avec le concours du SEF a fêté son 10^{ème} anniversaire. Le Service des Mamans de Jour est encadré, suivi et soutenu financièrement par le SPJ et par toutes les communes du district d'Oron et la Commune de Forel (Lx).

Les cotisations s'élèvent à Fr. 1.50/hab. et représentent environ Fr. 17'000.- en 2005, servant en particulier à financer le salaire de la coordinatrice.

En 2004, les cotisations des parents-placeurs sont passés à Fr. 70.- (+20) et les Mamans de Jour ont eu l'opportunité de s'affilier à l'AVS, sur la base d'un statut d'indépendante.

Le Service des Mamans de Jour a fait ses preuves. Il répond, par ses qualités de proximité et de coût, aux exigences et particularités de la Région Oron.

2. Proposition du Comité de direction

Compte tenu de la situation et des besoins de la petite enfance et de la discussion sur ce sujet lors de la séance du Conseil Intercommunal du 15 juin 2005, le comité de direction propose :

- . Aux communes membres de l'ARO d'accepter de soutenir le Service des Mamans de Jour
- . d'accepter que l'ARO encaisse une contribution de Fr. 1.50/hab. pour assurer le fonctionnement auprès des communes du SMJ, montant que l'ARO versera ensuite au SEF.

Les communes non-membres de l'ARO seront invitées à cotiser directement au SEF pour ce dernier.

Oron-la-Ville, le 3 août 2005
RD/dam

Le président :
Jean-Claude Serex

le secrétaire général :
Roland Dapples

Association Région Oron - Case postale 63 - 1610 Oron-la-Ville
Tél. 021/907.63.32 - fax 021/907.63.40
Mail: info@region-oron.ch - Site Internet: www.region-oron.ch